



**Compte rendu de la réunion du Comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses du 09 février 2018 à 14h30**  
**- Compétence générale -**  
**Salle de conférence de la CCI**

<b>■ Présents</b>	Claude ALIBERT - Daniel AURIOL - Claude ASSIER - Marcel CALMELS - Hubert CAPOULADE - Claude CONDOMINES - Anne-Marie CONSTANS - Sébastien DAVID - Joël ESPINASSE - Alain FAUCONNIER - Richard FIOL - Christian FONT - Alain GAL - Émilie GAYRAUD - Emmanuelle GAZEL - Sylvain-Henri GOUBY - Hubert GRANIER - Christophe LABORIE - Bérénice LACAN - Jean-Michel LADET - Michel LEBLOND - André MAZET - Alain NAYRAC - Philippe RAMONDENC - Alain ROUGET - Martine ROUQUETTE - Michel SIMONIN - Bruno SIMONNET - Evelyne STAHL
<b>■ Procurations</b>	Marc AYRAL donne pouvoir à Christian FONT Zina BOURGUET donne pouvoir à Richard FIOL Monique BULTEL-HERMENT donne pouvoir à Emmanuelle GAZEL Jean-Luc GIBELIN donne pouvoir à Alain FAUCONNIER Émilie GRAL donne pouvoir à Sébastien DAVID Pierre PANTANELLA donne pouvoir à Alain GAL Bernard POURQUIE donne pouvoir à Alain NAYRAC Christel SIGAUD-LAURY donne pouvoir à Christophe LABORIE
<b>■ Excusés</b>	Bernard ARNOULD - Sylvie AYOT - Annie BEL - Max DALET - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Roger ROUQUETTE - Jean-Jacques SELLAM - Danièle VERGONNIER

En préalable, le Président sollicite l'autorisation de l'assemblée de rajouter une délibération en fin de séance concernant la présentation budgétaire du Syndicat. Au vu du projet de délibération remis à chaque membre présent, le Conseil syndical autorise à l'unanimité cet ajout.

### **1 - Validation du compte rendu du Comité syndical du 07 décembre 2017**

Approbation à l'unanimité

### **2 - Débat d'Orientation Budgétaire**

Christian FONT présente et détaille l'ensemble des documents illustrant la délibération de présentation de ce débat d'orientation budgétaire.

Alain ROUGET demande des précisions sur la répartition des effectifs par compétence et les effectifs totaux.

Christian FONT représente les éléments contenus dans la page intitulée « dépenses de personnel ».

Alain FAUCONNIER souligne la trajectoire financière positive enclenchée depuis 2014, laquelle est d'ailleurs reconnue de manière exemplaire à la fois par le Conseil régional et le Conseil départemental. Monsieur le Président salue le fait que cela n'est possible qu'à travers l'implication des équipes du Syndicat qui démontrent que l'on peut être très efficace et présent sur le territoire tout en ayant une gestion rigoureuse.

Concernant le SCoT, Bérénice LACAN demande quelles sont les activités réelles qui justifient la participation des Communautés de communes et en particulier celle de Millau Grands Causses à hauteur de 45 000 €.

L'ensemble des mesures liées à la réalisation du SCoT, la gestion des contentieux, des modifications à venir, des participations au SRADETT, du suivi des PLUI, des fournitures de données aux PLUI, de l'accompagnement de demandes spécifiques de type ZAP et l'élaboration du PCAET à venir relève de ces charges de fonctionnement.

Ensuite Christian FONT fait référence à l'étude de la Fédération des SCoT qui démontre que la réalisation de notre SCoT et son suivi a coûté 60 % de moins que la moyenne contre environ 1/3 du coût habituellement constaté sur un SCoT comparable.

Hubert GRANIER demande si les révisions du SCoT sont financées en investissement. Il est précisé que pour les études du PCEAT, des révisions sont financées en investissement tandis que les modifications sont financées à travers des dépenses internes de fonctionnement.

A l'issue de ce débat, les rapports sur le débat d'orientation budgétaire sur la compétence générale, sur le SCoT et sur le SPANC sont approuvés à l'unanimité.

### **3 - Convention ADEFPAT**

---

Christian FONT présente le projet de convention.

Martine ROUQUETTE représentante du Parc naturel régional des Grands Causses au Conseil d'administration de l'ADEFPAT fait une présentation générale du rôle et fonction de l'association et rappelle quelques opérations locales.

Bérénice LACAN s'étonne de cette convention dans la mesure où Millau Grands Causses a aussi ce même type de convention, n'est-ce pas une remise du principe de subsidiarité tel qu'évoqué dans la Charte.

Au vu de l'historique, il apparaît que le Parc naturel régional des Grands Causses est partenaire de l'ADEFPAT depuis une vingtaine d'années, soit de manière bien antérieure à la Communauté de communes Millau Grands Causses. Le Parc naturel régional des Grands Causses a par ailleurs soutenu au sein de l'ADEFPAT l'ouverture du conventionnement ou EPCI et la présente convention articule le rôle de chacun, dans l'esprit du principe de subsidiarité tel que présenté dans la Charte.

Vote à l'unanimité de la convention.

### **4 - ARPE**

---

Christian FONT présente les évolutions de statuts de la SPL ARPE en SPL AREC.

Emmanuelle GAZEL profite de cette présentation pour évoquer l'ambition énergétique de la Région et mettre en avant le bras armé que constituera l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat organisée autour d'une SGM et de la présente SPL.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

### **5 - Création d'emploi dans le cadre d'une modification horaire = ou > à 10 % du temps de travail**

---

Présentation de la délibération par Christian FONT.

Vote favorable à l'unanimité.

### **6 – Renouvellement de la convention de mise à disposition de véhicule pour la SEM Causses Energia**

---

Présentation de la délibération par Christian FONT.

Vote favorable à l'unanimité.

### **7 - Renouvellement de la délibération pour frais réels dans les grandes villes**

---

Présentation de la délibération par Alain FAUCONNIER.

Alain NAYRAC demande s'il ne serait pas préférable de mettre un plafond de type 300 € pour éviter les excès.

Alain FAUCONNIER indique qu'il y a de nombreux garde-fous en interne, et au-delà la probité de chaque membre du Syndicat.

Après débat entre l'ensemble des Conseillers, la délibération est approuvée à l'unanimité en l'état.

### **8 – Budget primitif 2018 – Compétence générale – Présentation budgétaire par fonction et par nature**

---

Lecture de la délibération par Alain FAUCONNIER.

Vote favorable à l'unanimité.



**Compte rendu de la réunion du Comité Syndical du Syndicat mixte  
du Parc naturel régional des Grands Causses  
du 06 avril 2018 - Compétence générale**

<b>■ Président de séance</b>	Alain FAUCONNIER, Président du Parc
<b>■ Présents</b>	Claude ALIBERT - Claude ASSIER - Daniel AURIOL - Annie BEL - Hubert CAPOULADE - Sébastien DAVID - Joël ESPINASSE - Richard FIOLE - Christian FONT - Alain GAL - Emmanuelle GAZEL - Hubert GRANIER - Christophe LABORIE - Michel LEBLOND - André MAZET - Pierre PANTANELLA - Gérard PRETTE - Philippe RAMONDENC - Alain ROUGET - Martine ROUQUETTE - Roger ROUQUETTE - Christophe SAINT-PIERRE - Jean-Jacques SELLAM - Michel SIMONIN - Evelyne STAHL - Danièle VERGONNIER - Arnaud VIALA
<b>■ Procurations</b>	Marc AYRAL donne son pouvoir à Pierre PANTANELLA Bernard ARNOULD donne son pouvoir à Christian FONT Claude CONDOMINES donne son pouvoir à Claude ASSIER Anne-Marie CONSTANS donne son pouvoir à Martine ROUQUETTE Jean-Luc GIBELIN donne son pouvoir à Emmanuelle GAZEL Sylvain-Henri GOUBY donne son pouvoir à Alain FAUCONNIER Jean-Michel LADET donne son pouvoir à Evelyne STAHL Christelle SIGAUD-LAURY donne son pouvoir à Sébastien DAVID
<b>■ Excusés</b>	Sylvie AYOT - Zina BOURGUET - Monique BULTEL-HERMENT - Marcel CALMELS - Max DALET - Emilie GRAL - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Bernard POURQUIE - Bruno SIMONNET

### **1 - Validation du compte-rendu Comité syndical du 09 février 2018**

Le Président appelle les membres du Comité syndical à faire des remarques sur le projet de compte-rendu. Aucune remarque n'est formulée et le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **2 – Compte administratif 2017**

Lecture du projet de délibération par Christian FONT.  
Vote à l'unanimité.

### **3 – Affectation des résultats 2017**

Lecture du projet de délibération par Christian FONT.  
Vote à l'unanimité.

### **4 – Compte de gestion 2017**

Lecture du projet de délibération par Christian FONT.  
Vote à l'unanimité.

### **5 – Vote du budget 2018**

Lecture du projet de délibération par Christian FONT.  
Vote à l'unanimité.

### **6 – Proposition de refacturation entre le budget principal et les budgets annexes**

Lecture du projet de délibération par Christian FONT.  
Vote à l'unanimité.

## **7 – Organisation d’une opération collective d’équipement photovoltaïque des toitures des bâtiments publics appartenant aux collectivités locales**

---

Lecture du projet de délibération par Christian FONT.  
Vote à l’unanimité.

## **8 – Déploiement d’un service d’autopartage en partenariat vec Citiz Toulouse (SCIC Mobilib)**

---

Lecture du projet de délibération par Christian FONT.  
Vote à l’unanimité.

## **9 – Validation du compte de gestion 2016 de la SPL ARPE**

---

Lecture du projet de délibération par Christian FONT.  
Vote à l’unanimité.

## **10 – Convention-cadre 2018-2022 avec le BRGM**

---

Lecture du projet de délibération par Christian FONT.  
Vote à l’unanimité.

## **11 – Convention de partenariat avec EDF**

---

Lecture du projet de délibération par Christian FONT.  
Vote à l’unanimité.

## **12 – Animation des sites intégrés au réseau Natura 2000 (année 2017/2018 : période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 30 mars 2019)**

---

Lecture du projet de délibération par Christian FONT.  
Vote à l’unanimité.

## **13 – Participation financière à l’IPAMAC pour une expérimentation sur l’intermodalité de l’itinérance « Gorges et Vallée du Tarn » en partenariat avec le Parc national des Cévennes**

---

Lecture du projet de délibération par Christian FONT.  
Vote à l’unanimité.

## **14 – Développer la gestion irrégulière des forêts du Sud Massif Central (GIRMAC)**

---

Christian FONT présente le projet de convention.

Michel LEBLOND affiche sa perplexité sur la pertinence de travailler sur la gestion irrégulière des forêts qui constitue une utopie pour quelques ingénieurs mais n’est en aucun cas une solution pour nos forêts.

Christian FONT indique que la participation des Grands Causses la démarche a pour but d’accroître notre connaissance, en aucun cas de l’appliquer sans réflexion.

Vote à l’unanimité.

## **15 – Financement poste signalétique**

---

Lecture du projet de délibération par Christian FONT.  
Vote à l’unanimité.

## **16 – Désignation d’un Délégué à la Protection des Données (DPD) dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**

---

Lecture du projet de délibération par Christian FONT.  
Vote à l’unanimité.

## **17 – Délibération de mandat spécial**

---

Lecture du projet de délibération par Christian FONT.  
Vote à l’unanimité.



**Compte rendu de la réunion du Comité syndical  
du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
compétence générale du 29 juin 2018 à 14h00 – siège du Parc**

<b>■ Président de séance</b>	Alain FAUCONNIER, Président du Parc
<b>■ Présents</b>	Claude ASSIER - Annie BEL - Marcel CALMELS - Hubert CAPOULADE - Richard FIOL - Christian FONT - Alain GAL - Sylvain-Henri GOUBY - Christophe LABORIE - André MAZET - Pierre PANTANELLA - Bernard POURQUIE - Gérard PRETRE - Philippe RAMONDENC - Alain ROUGET - Martine ROUQUETTE - Roger ROUQUETTE - Jean-Jacques SELLAM - Christelle SIGAUD-LAURY - Michel SIMONIN - Thierry SOLIER - Evelyne STAHL - Robert TOBIN
<b>■ Procurations</b>	Bernard ARNOULD donne pouvoir à Christian FONT Monique BULTEL-HERMENT donne pouvoir à Alain GAL Paul DUMOUSSEAU donne pouvoir à Gérard PRETRE Emmanuelle GAZEL donne pouvoir à Alain FAUCONNIER Jean-Luc GIBELIN donne pouvoir à Pierre PANTANELLA Christophe SAINT-PIERRE donne pouvoir à Claude ASSIER
<b>■ Absents, excusés</b>	Daniel AURIOL - Sylvie AYOT - Marc AYRAL - Zina BOURGUET - Anne-Marie CONSTANS - Max DALET - Sébastien DAVID - Daniel DIAZ - Emilie GRAL - Hubert GRANIER - Jean-Michel LADET - Michel LEBLOND - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Danièle VERGONNIER - Arnaud VIALA

### **1 - Validation des comptes rendus du Comité syndical du 06 avril 2018**

Les comptes rendus des précédents Comités syndicaux sont approuvés à l'unanimité des différents collèges représentants chaque compétence (SCoT, SPANC, générale).

### **2 – Convention Via Fauna**

Après lecture du projet de délibération et présentation de la convention, le Comité syndical approuve à l'unanimité.

### **3 – Convention de partenariat avec IPAMAC pour les Milieux Ouverts Herbacés**

Après lecture du projet de délibération et présentation de la convention, le Comité syndical approuve à l'unanimité.

### **4 – Convention Cadre PAPI**

Christian FONT donne lecture du projet de délibération et de convention cadre.

Pierre PANTANELLA sollicite des précisions sur la durée du contrat de travail de 3 ans alors que les financements sont programmés sur 2 ans.

Le Président indique que le contrat de travail est indexé sur le dispositif « Le Pas », bien connu dans la fonction publique territoriale. L'objectif est qu'après cette phase de PAPI d'intention, on obtienne le label de PAPI de plein exercice qui aboutira à la pérennisation du poste.

Alain FAUCONNIER précise que ce dossier sera piloté par Christophe LABORIE au sein du Bureau.

Vote à l'unanimité.

### **5 – Convention PETR / PNR**

Présentation des projets de convention par Christian FONT.

Christel SIGAUD-LAURY indique que les élus du Lévézou sont très satisfaits du travail de l'équipe du Parc et d'Arnaud BOUDOU en particulier.

Christophe LABORIE indique que cette coopération réussie devrait permettre d'envisager l'intégration du Lévézou au Parc de manière pleine et entière.

Gérard PRETRE s'interroge sur la délibération qui vise une précédente délibération qui présentait la mise à disposition de services exclusivement pour les membres.

Il est précisé que la délibération visée n'a qu'un objectif de valider la grille tarifaire à appliquer.

Il s'agit d'une mise à disposition spécifique validée par la présente délibération.

Vote à l'unanimité.

---

## **6 – Contrat Grand Site Occitanie**

Après lecture du projet de délibération et présentation de la convention, le Comité syndical approuve à l'unanimité.

---

## **7 – Contrat territorial Grands Causses - Lévézou**

Christian FONT présente la délibération et l'ensemble du dispositif.

Gérard PRETRE demande des précisions sur les représentations du Comité syndical au Comité de pilotage.

Il est précisé que les représentations du Comité syndical sont les membres du Bureau et les Présidents des EPCI.

Vote à l'unanimité.

---

## **8 – Ouverture de poste permanent pour la titularisation d'un emploi avenir au service de la comptabilité**

Christian FONT présente le projet de délibération.

Vote à l'unanimité.

---

## **9 – Création de poste contractuel de 3 ans pour le programme PAPI**

Christian FONT présente le projet de délibération.

Vote à l'unanimité.

---

## **10 – Création de poste contractuel de 3 ans pour le recrutement d'un Conseiller en Énergie Partagée (CEP)**

Christian FONT présente le projet de délibération.

Vote à l'unanimité.

---

## **11 – Modification du tableau des effectifs**

Christian FONT présente le projet de délibération.

Vote à l'unanimité.

---

## **12 – Création de poste non permanent sur les missions Mobilité (3 mois) lié à un accroissement temporaire d'activité**

Christian FONT présente le projet de délibération.

Vote à l'unanimité.

---

## **13 – Revalorisation des contractuels en CDI**

Christian FONT présente le projet de délibération.

Vote à l'unanimité.

---

## **14 – Indemnité du Président et du Président Délégué**

Christian FONT présente le projet de délibération.

Vote à l'unanimité.

---

## **15 – Questions diverses**

François GIACOBBI alerte à nouveau sur les conséquences du loup qui génère un ras le bol général des agriculteurs et il ne voudrait pas que des amalgames anti-vautours, notamment, prospèrent.



**Compte rendu de la réunion du Comité syndical  
du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
du 30 novembre 2018 à 14h30 – siège du Parc**

<b>■ Président de séance</b>	Alain FAUCONNIER, Président du Parc
<b>■ Présents</b>	Claude ASSIER - Daniel AURIOL - Zina BOURGUET - Marcel CALMELS - Hubert CAPOULADE - Claude CONDOMINES - Anne-Marie CONSTANS - Daniel DIAZ - Paul DUMOUSSEAU - Richard FIOL - Christian FONT - Alain GAL - Emmanuelle GAZEL - Sylvain-Henri GOUBY - Christophe LABORIE - Jean-Michel LADET - André MAZET - Pierre PANTANELLA - Gérard PRETRE - Philippe RAMONDENC - Alain ROUGET - Martine ROUQUETTE - Roger ROUQUETTE - Jean-Jacques SELLAM - Christelle SIGAUD-LAURY - Michel SIMONIN - Evelyne STAHL - Danièle VERGONNIER
<b>■ Pouvoirs</b>	Bernard ARNOULD donne pouvoir à Christian FONT Marc AYRAL donne son pouvoir à Alain FAUCONNIER Annie BEL donne son pouvoir à Christophe LABORIE Monique BULTEL-HERMENT donne pouvoir à Emmanuelle GAZEL Jean-Luc GIBELIN donne son pouvoir à Zina BOURGUET Aurélie MAILLOLS donne son pouvoir à Richard FIOL Christophe SAINT-PIERRE donne pouvoir à Gérard PRETRE Bruno SIMONNET donne pouvoir à Anne-Marie CONSTANS
<b>■ Absents, excusés</b>	Sylvie AYOT - Max DALET - Sébastien DAVID - Emilie GRAL - Hubert GRANIER - Michel LEBLOND - Jean-Sébastien ORCIBAL - Bernard POURQUIE - Arnaud VIALA

Après avoir vérifié que le quorum était atteint, la séance est ouverte.

En premier lieu une délibération concernant la seule compétence SCoT est présentée par Christian FONT.

#### **1 – Décision budgétaire modificative n° 1**

Christian FONT expose les éléments constitutifs de la décision budgétaire modificative n° 1.

Vote à l'unanimité des membres du Comité syndical SCoT.

#### **2 – Admission en non-valeurs**

Christian FONT expose la liste des titres devant être admis en non-valeurs.

Vote à l'unanimité des membres au titre de la compétence SPANC.

Ensuite Christian FONT engage l'ordre du jour relevant de la compétence générale du Syndicat

#### **3 – Validation du compte-rendu du Comité syndical du 29 juin 2018**

Approbation à l'unanimité

#### **4 – Mise en place du projet MOBEDIS**

Christian FONT présente la délibération.

Alain ROUGET regrette le titre de « French Mobility », il s'agit d'un anglicisme inutile et déplacé.

Danièle VERGONNIER demande si un état des lieux a été fait suite à la mise en place du Rezo Pouce.

Il est indiqué que des séries de clients mystère ont fréquenté le « Rezo » et ont fait apparaître des temps d'attente compris entre 3 et 10 minutes selon le trajet. Au-delà une série d'applications numériques vont être mises à disposition d'ici la fin de l'année afin de fluidifier l'information.

Vote à l'unanimité.

#### **5 – Création d'un poste « French Mobility »**

---

Lecture de la délibération par Christian FONT.

Daniel DIAZ indique qu'il s'abstient par principe (que ce vote n'est pas à l'encontre de l'exécutif du Syndicat) de refus d'augmentation des effectifs publics.

Vote à l'unanimité moins l'abstention de Daniel DIAZ.

#### **6 – Accompagnement des nouveaux arrivants**

---

Lecture de la délibération par Christian FONT.

Christelle SIGAUD LAURY approuve cette délibération mais insiste sur le fait que celle-ci devra s'inscrire dans la démarche départementale.

Christian FONT confirme cette volonté.

Gérard PRETRE, à son tour, approuve la volonté de promouvoir l'attractivité et insiste sur les complémentarités nécessaires entre toutes les structures dont les intercommunalités. Il rappelle par-là l'action attractivité engagée sur Millau à travers son PLUI notamment.

#### **7 – Création d'un poste permanent pour l'attractivité**

---

Lecture de la délibération par Christian FONT.

Daniel DIAZ confirme sa position de principe et s'abstient.

Vote à l'unanimité moins l'abstention de Daniel DIAZ.

#### **8 – Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité de l'équipe d'agents d'entretien**

---

Lecture par Christian FONT

Daniel DIAZ réitère sa position.

Martine ROUQUETTE salue cette démarche qui s'inscrit par la dynamique symbolisée par la journée séminaire du 26 novembre et espère que d'autres emplois seront créés à l'avenir.

Vote à l'unanimité moins l'abstention de Daniel DIAZ.

#### **9 – Appel à projet « Energies renouvelables coopératives et citoyennes en région Occitanie »**

---

Lecture de la délibération par Christian FONT.

Vote à l'unanimité.

#### **10 – Note loup**

---

Lecture de la délibération par Christian FONT.

François GIACOBBI salue la démarche et l'approuve.

Vote à l'unanimité.

#### **11 – Charte d'engagement Bassin Adour-Garonne pour l'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau**

---

Lecture par Christian FONT.

Bernard ARNOULD approuve la délibération et souhaite soulever le risque lié à la mise en concurrence des barrages hydrauliques et créant l'arrivée d'entreprises étrangères peu soucieuses de ces enjeux.

Alain FAUCONNIER indique que le Parc est vigilant sur le sujet et à ce titre à échanger sur le sujet avec Carole DELGA il y a peu.

Vote à l'unanimité.



**12 – Convention de partenariat entre le Syndicat mixte du Parc et OPTAREL portant sur la conception, réalisation et exploitation de centrales solaires sur les bâtiments publics des collectivités**

---

Lecture de la délibération par Christian FONT  
Vote à l'unanimité.

**13 – Convention de partenariat entre les 7 PNR d'Occitanie pour une étude Inter-Parcs sur la valorisation de la filière pierre**

---

Lecture de la délibération par Christian FONT  
Vote à l'unanimité.

**14 – Convention de partenariat 2018 avec EDF Délégation Commerce Sud-Ouest**

---

Christian FONT présente le projet de délibération.  
Vote à l'unanimité.

**15 – Convention cadre avec le Centre Régional de la Propriété Forestière**

---

Christian FONT présente le projet de délibération.  
Vote à l'unanimité.

**16 – Convention de partenariat public-public dans le cadre de la mission de gestion des milieux aquatiques du Tarn-amont**

---

Christian FONT présente le projet de délibération.  
Vote à l'unanimité.

**17 – Contrat cœur de ville Millau**

---

Christian FONT présente le projet de délibération.  
Vote à l'unanimité.

**18 – Contrat bourg centre Saint-Affrique**

---

Christian FONT présente le projet de délibération.  
Vote à l'unanimité.

**19 – Validation de la modification du capital social et autorisation du représentant de la collectivité à participer au vote de la prochaine assemblée générale mixte de l'AREC**

---

Christian FONT présente le projet de délibération.  
Vote à l'unanimité.

**20 – DM1 2018- Traitement des chenilles processionnaires**

---

Christian FONT présente le projet de délibération.  
Vote à l'unanimité.

**21 – DM2 2018 – Mise en place de l'autopartage et mise en œuvre de la convention CITIZ**

---

Christian FONT présente le projet de délibération.  
Vote à l'unanimité.

**22 – DM3 2018 – Réajustement budgétaire et comptable de l'action sur le développement d'outils numériques dédié à la valorisation du territoire**

---

Christian FONT présente le projet de délibération.  
Vote à l'unanimité.

### **23 – DM4 – Rattrapage des dotations antérieures à 2016 non régularisées lors de la mise en place de l’amortissement en 2016**

---

Christian FONT présente le projet de délibération.

Vote à l’unanimité.

### **24 – Amendement sur la périodicité des pièces justificatives de la régie d’avances**

---

Christian FONT présente le projet de délibération.

Vote à l’unanimité.

### **25 – Résiliation de la régie de recettes**

---

Christian FONT présente le projet de délibération.

Vote à l’unanimité.

### **26 – Admission en non valeurs – Créances irrécouvrables sur le budget principal**

---

Christian FONT présente le projet de délibération.

Vote à l’unanimité.

### **27 – Adhésion à la médecine du Centre de Gestion de l’Aveyron**

---

Christian FONT présente le projet de délibération.

Vote à l’unanimité.

### **28 – Délibération de mandat spécial pour Christian FONT**

---

Christian FONT présente le projet de délibération.

Vote à l’unanimité.

### **29 – Délibération de mandat spécial pour Martine ROUQUETTE**

---

Christian FONT présente le projet de délibération.

Vote à l’unanimité.

### **30 – Prix de vente de la carte géologique**

---

Christian FONT présente le projet de délibération.

Vote à l’unanimité.

A l’issue de cet ordre du jour, le Président et le Directeur général présentent la démarche de révision de la Charte qui a été déjà présentée à l’ensemble des Communautés de communes.

Alain FAUCONNIER évoque la possibilité d’extension du périmètre du PNR au sud-Larzac. Les représentants du Département se disent ouverts à toute hypothèse mais souhaitent affirmer au maximum l’intégralité du périmètre définitif.

René QUATREFAGES, Président d’honneur, indique qu’à l’époque le choix avait été fait de se contenir aux limites administratives mais qu’au vu des évolutions institutionnelles et de l’exemple de l’Aubrac, peut-être que le moment est venu.